

Le Sport Nautique Compiègnois pendant l'entre-deux-guerres

Un exemple de sociabilité étudié à partir de son bulletin interne

Frédéric DELAIVE

Des années cinquante à aujourd'hui, les rameuses et rameurs de Compiègne, sélectionnés en équipe de France ou aux Jeux Olympiques, ont imposé par leurs succès nationaux et internationaux le **Sport Nautique** comme une des sociétés les plus actives de la ville.

Mais, avant-guerre, l'aviron n'était pas, loin de là, la seule activité du club. L'ampleur des installations qui subsistent témoigne d'une époque où le SNC était l'un des lieux privilégiés de loisir et de promenade pour les Compiègnois.

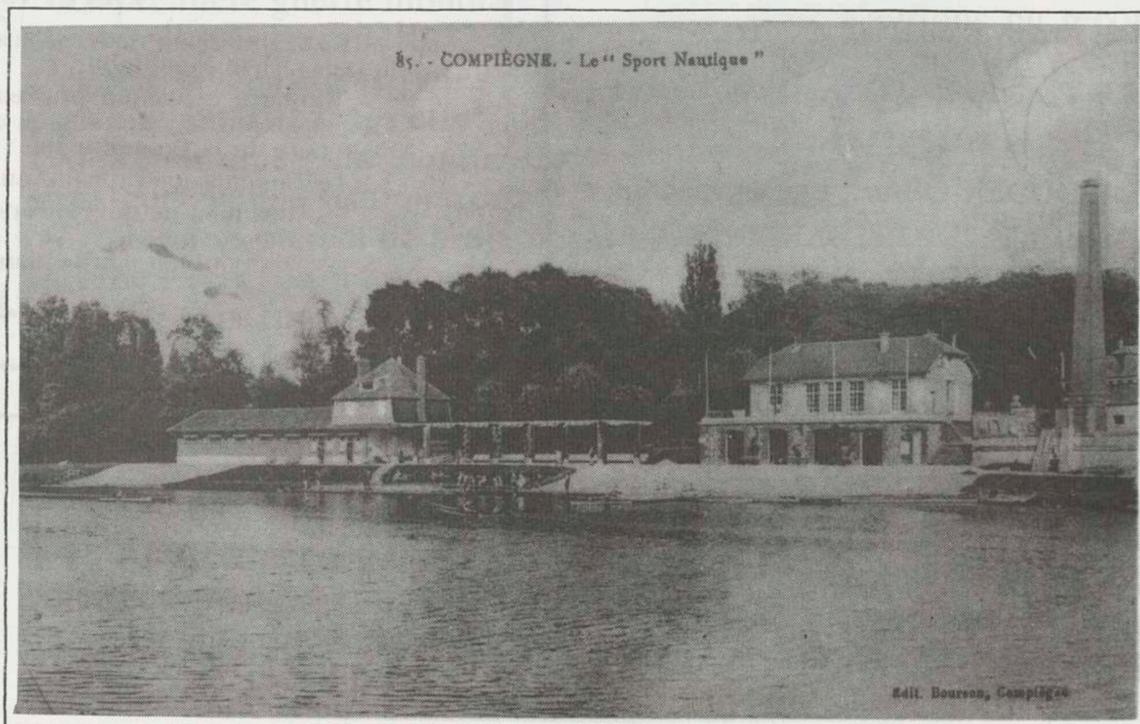
Fondé en 1882 par un groupe de *sportsmen* dirigé par Gustave Audy, le **Sport Nautique Compiègnois** était à l'origine installé sur la rive droite de l'Oise en amont du pont de Compiègne. L'élection à la présidence de R. Fournier-Sarlovèze, en 1905, marqua un tournant pour le club, qui s'établit au bout de l'actuel cours Guynemer : on construisit un *boat-house* (garage à bateaux et salon) en 1908 et on aménagea en 1912 un port de plaisance dans l'ancien petit canal de la glacière du Palais.

Les installations et les embarcations subirent de gros dégâts en 14-18 et le club, en sommeil jusqu'en 1921, devait toucher des dommages de guerre.

A sa reprise d'activité, le S.N.C. entreprit l'édition régulière d'un **bulletin interne**, source de premier plan pour étudier la *sociabilité* des Compiègnois dans l'entre-deux-guerres. De 1922 à 1939, ont été publiés soixante-huit numéros, précieusement conservés par M. Leterrier, journaliste du *Progrès de l'Oise*, sportif accompli, qui fut longtemps secrétaire du club.

Les bulletins ont été reliés dans un dossier qui comporte aussi un bel ensemble documentaire, photos, coupures de presse, programmes, lettres personnelles, papiers officiels ... le tout représentant en quelque sorte la mémoire vivante du club en son âge d'or.

Les activités du Sport Nautique étaient évidemment coûteuses, en raison du prix des embarcations et de l'entretien d'importantes infrastructures. Il s'agissait donc de trouver des fonds importants et réguliers, à une époque où les subventions de fonctionnement émanant des collectivités locales étaient presque inexistantes. Ce souci permanent imposait au club son auto-financement : cotisations d'un maximum d'adhérents, organisation de fêtes nautiques et de spectacles populaires rémunérateurs. Le S.N.C. devint une des associations les plus nombreuses de la ville, attirant un public de plus en plus varié, parfois au détriment de ses résultats sportifs.



Le S.N.C et les sports nautiques

Si l'actuel sport nautique est exclusivement un club d'aviron, l'association d'avant-guerre offrait un large éventail d'activités, allant de la natation à la navigation de plaisance, en passant par l'aviron de course.

A Compiègne, on se baignait en *pleine eau*, à l'île des Bains, dans un établissement privé situé sur la rive gauche, en amont du SNC. Mais les baignades sauvages étaient fréquentes dans l'Oise ou aux étangs du Buissonnet, dont l'eau se réchauffait plus rapidement que celle de la rivière. (1) Parfois, sous le pont de chemin de fer, on découvrait des enfants barbotant avec un bidon à pétrole arrimé sur le dos ! Au bateau-lavoir du pont de Compiègne, on louait à l'heure quelques *bachots* pour une promenade sur l'Oise, en bras de chemise et en canotier.

Mais, au SNC, affilié aux Fédérations Françaises de natation et d'aviron ainsi qu'au Touring club de France, on *faisait vraiment du sport* : la nage sportive et l'aviron, que l'on appelait encore le *rowing*, apparaissaient comme de véritables gymnastiques nautiques, loin de la baignade et du canotage.

Comme dans beaucoup d'autres sociétés nautiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, on combinait plusieurs types d'activités. Avant 1914, l'aviron et la natation étaient parfois associés à des sports "*martiaux*", visant la préparation militaire, comme l'escrime (Société Nautique de la Marne à Joinville-le-Pont) ou le tir au fusil (Sporting dunkerquois) ; mais aussi à d'autres disciplines telles le football (Union Nautique de Lyon), le rugby (Aviron Bayonnais), le vélocipède et les courses automobiles (Sport Nautique d'Amiens)... (2)

Le sport au début de ce siècle



Le quai des steam-yachts et des canots automobiles en 1925

n'était pas encore une affaire de spécialistes. Le véritable *amateur* était celui qui se forge un corps souple et résistant (3), son hygiène de vie et sa condition physique lui permettant d'aborder de nombreuses disciplines. Le *sportman* du SNC nage et rame. En été ! L'hiver, il fait du rugby au R.C.C.. Il joue aussi au tennis, patine à l'occasion - lorsque le port de plaisance est gelé -, et, quand il en a les moyens financiers, il s'adonne au tourisme nautique à bord de son *steam-yacht*. (4)

Au sortir de la Grande Guerre, le club dut tout d'abord reconstruire son garage et racheter des embarcations de courses, pour remplacer celles qui avaient été détruites en septembre 1914, au moment de l'occupation de Compiègne par les Allemands. L'entraînement et les compétitions ne purent reprendre qu'en 1922.

Au SNC le *rowing* était l'activité la plus prestigieuse. Chaque équipe portait un nom (les **Pélicans** les **Ours**, ou **Huit Cylindres...**) ; on s'entraînait en uniforme dans des *outriggers* (bateaux de course légers, en acajou et aux formes effilées). A cette époque au SNC, la course restait une *affaire d'hommes*.

En 1924, grande innovation : mademoiselle Gebel, barreuse de l'équipe *les Ours* fut une audacieuse pionnière, saluée toutefois par la presse spécialisée pour sa "*tenue correcte*" ! Le journal *l'Aviron* lui fit l'honneur d'une interview (5)

Mais, malgré les images de glisse sur l'eau et de facilité, souvent associées à l'aviron, les équipes de *course* étaient rares. En réalité, l'entraînement est contraignant : il faut non seulement maîtriser l'élément liquide, mais aussi contrôler l'ensemble technique des rameurs et l'équilibre de l'embarcation. Sport collectif, l'aviron de course exige également un grand engagement individuel. Les initiations hivernales sont longues : au printemps les entraînements deviennent quotidiens. Avant 1936, en l'absence de congés payés, tout le monde ne pouvait avoir cette disponibilité.

Pour la natation, en revanche, peu de problèmes de recrutement. En 1926, le bulletin N° 14 propose la méthode de *Lalyman*, qui consiste à plonger la tête dans un seau tous les matins pour s'accoutumer au contact de l'eau.



L'équipe *La petite Ourse*, sur un deux-barré, monté par les frères Martin, barrés par Melle Gebel en 1925.

A Compiègne, l'Oise et l'Aisne favorisaient la promenade. Le SNC proposait à ses adhérents toute une gamme d'embarcations de plaisance : périssoires, yoles, canots, canoës français et canadiens (6). En 1923, le comité fit même installer deux yoles à banc fixe pour permettre de ramer en costume de ville. Mais le *balladeur* ne doit pas être un *cafouilleux* : le bulletin N° 11 (mai 1924) encourage la promenade, mais à condition de ramer avec du style, pour se distinguer du vulgaire *canotard*. (7) L'article vante la promenade en galante compagnie ou entre amis, les éclusées, les déjeuners sur l'herbe, les repas aux auberges du Francport et de La Croix-Saint-Ouen. L'esprit du Touring-Club de France influence certains navigateurs compiégnais, qui se lancent à la rame, à la pagaie ou à moteur, dans des croisières, à la découverte des richesses nautiques de la France (8)

Pour encourager la pratique des disciplines nautiques et l'émulation sportive, le SNC organisait des courses de natation et des régates, "et toutes fêtes nautiques en général", précisait les statuts de 1923.

On créa deux grands challenges annuels : la **coupe du mille**, en

natation, organisée dès 1923 entre le confluent et le port de plaisance ; pour l'aviron, à partir de l'année suivante, la **coupe de l'Oise**, qui se disputait entre les clubs de la vallée de l'Oise, avec Creil, L'Isle-Adam et Pontoise. En 1934, afin de "populariser l'aviron", le SNC et l'Etoile Nautique de Creil établirent un *derby* annuel à 8 rameurs, sur le modèle du match Oxford-Cambridge. (9)

Le Sport Nautique apporta son concours à des fêtes extérieures comme celles de Vic-sur-Aisne en 1927, d'Attichy, ou encore pour la Croix Rouge à Pont-Sainte-Maxence (1922).

Tous les ans, aussi, le Sport Nautique aidait le Rugby Club à préparer son épreuve classique de natation : *la traversée de Compiègne*.

Avec les années trente, la pratique sportive évolua. Le club, déjà impliqué, dès le début du siècle, dans la préparation militaire (brevet, spécialité aviron, pour le corps des sapeurs-pontoniers), organisa, à partir de 1937, le *brevet sportif populaire* lancé par Léo Lagrange.

Avec la création du brevet de *rameur scolaire*, le club ouvrit gratuitement la pratique de l'avi-

ron aux enfants.

A Compiègne, bien après Paris (10), les femmes firent leur véritable entrée dans les sports nautiques : premiers cent mètres féminins de natation en 1930, et équipe féminine d'aviron à partir de 1937.

La nouvelle génération des rameurs se consacrait désormais uniquement à l'aviron, généralisant les entraînements d'hiver et améliorant leur préparation physique, avec des poids et haltères.

La nage *sportive* devait laisser la place à la baignade ; on déploierait cependant l'absence de piscine couverte pour les entraînements. Mais en 1933 l'équipe de natation avait disparu, alors que 350 baigneurs fréquentaient la **plage** du club.

Même si l'aviron demeura le sport phare du SNC, Les statuts du club, modifiés en 1938, entérinèrent cette évolution vers le loisir *omnisports*, qui reconnaissait aussi à part entière le tennis et la pêche. (11)

Le SNC, un carrefour de la société compiégnaise ?

Dès sa réouverture, après la Grande Guerre, le comité, qui souhaitait faire du SNC "la plus vivante des sociétés compiégnaises", encouragea un recrutement massif, qui devait en transformer peu à peu la composition sociale.

Au début des années vingt, le garage à bateau était fréquenté par des *happy fews*, jeunes gens de bonne famille et de l'aristocratie, qui y côtoyaient des médecins, professeurs, cadres de l'administration, hommes de loi et de nombreux officiers de la garnison, lesquels, influencés par l'*anglomanie* de l'époque, avaient souvent pris le goût du sport au collège. (12)

Pour pratiquer le *rowing*, il fallait acquitter une cotisation de membre actif de 100 F. Les plus nombreux se contentaient d'une

somme de 25 F, au titre de membres honoraires. La cotisation était familiale, donnant l'accès gratuit de la natation à l'épouse et aux enfants du sociétaire. Avec 25 francs en plus, ce dernier pouvait disposer des bateaux de promenade du club. (cf. tableau 1) Les membres honoraires se recrutaient parmi les commerçants et artisans, mais aussi chez les agriculteurs, marchands de grains et directeurs de sucrerie de la région.

Cette composition sociale du SNC des années vingt reflétait assez bien la sociologie de Compiègne, ville aristocratique et bourgeoise, vivant surtout de ses relations avec la campagne. (13)

Avec 432 membres en 1928 (dont 275 honoraires) le SNC apparaissait comme une association dynamique, à base familiale. Avec bien moins de congé qu'aujourd'hui, les sociétaires fréquentaient pourtant le club quotidiennement. La commission des fêtes organisait des excursions-pique-niques, des matinées dansantes sous la pergola du garage et des dîners de fin de

saison au Palace-Hôtel, où l'on dansait le *charleston* jusqu'à l'aube. Pour les Compiègnais, le club était l'endroit à la mode, où l'on avait "la possibilité d'accroître ses relations".

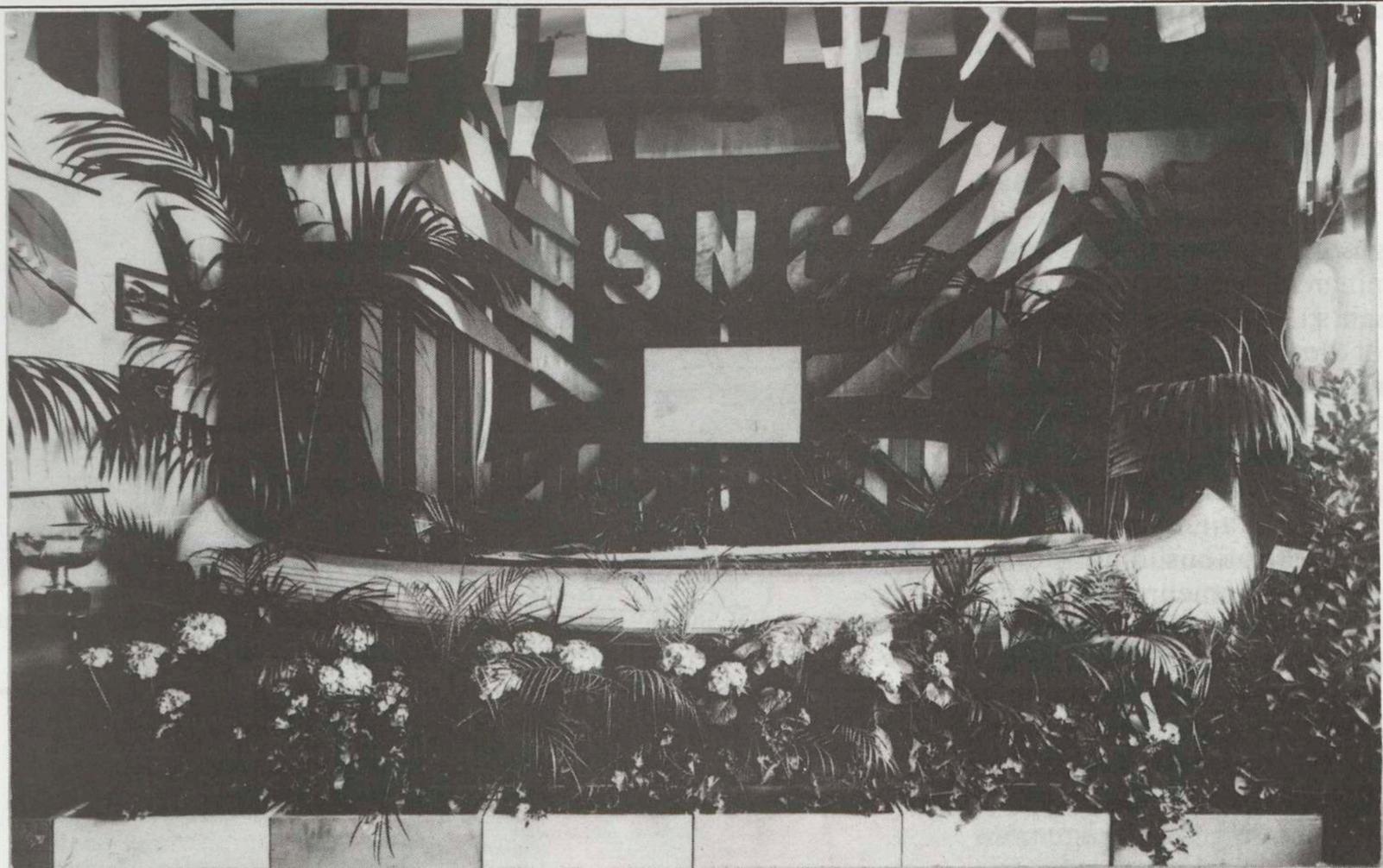
La société participait activement aux manifestations compiègnaises comme la *semaine commerciale*, les fêtes du Pont, du Muguet ou de Jeanne d'Arc. Tout cela en symbiose avec la municipalité, car le maître d'oeuvre de toutes ces festivités, Robert Fournier-Sarlovèze, était à la fois président du Sport Nautique et maire de la ville.

Sportsman distingué, le premier magistrat de Compiègne avait parrainé la création de nombreuses sociétés locales. Il présida le SNC de 1905 à 1931 et fut le promoteur du **Grand Sport Nautique** au cours Guy-nemer. Mais, pris par ses occupations politiques et municipales, R. Fournier-Sarlovèze déléguait largement ses pouvoirs au comité du club, dont la direction effective incombait au secrétaire général de la mairie Gabriel Trouvé.

La mémoire du club n'a guère retenu celui qui fut le véritable capitaine en second du SNC : sa tâche fut d'équilibrer le budget, dans le contexte économique de l'entre-deux-guerres, afin d'ouvrir la société à de nouveaux pratiquants.

Convaincus du caractère "salutaire" de l'exercice physique, Gabriel Trouvé et Octave Carpentier, le responsable de la commission sportive aviron, furent de véritables missionnaires au service du sport. (14) Conscients du manque de rameurs volontaires pour la course, ils créèrent une cotisation spéciale de 50 F pour les militaires du contingent et les scolaires, susceptibles de former "une pépinière de rameurs".

En 1925 ils accueillirent plus facilement les enfants : ces "futurs rameurs" barraient chaque jour les équipes! C'était l'ébauche d'une école d'aviron, préfigurant la préparation du brevet de rameur scolaire de la Fédération, en 1936. En 1926 on institua une autre cotisation réduite de *mem-bre-équipier* (50 F), qui donnait

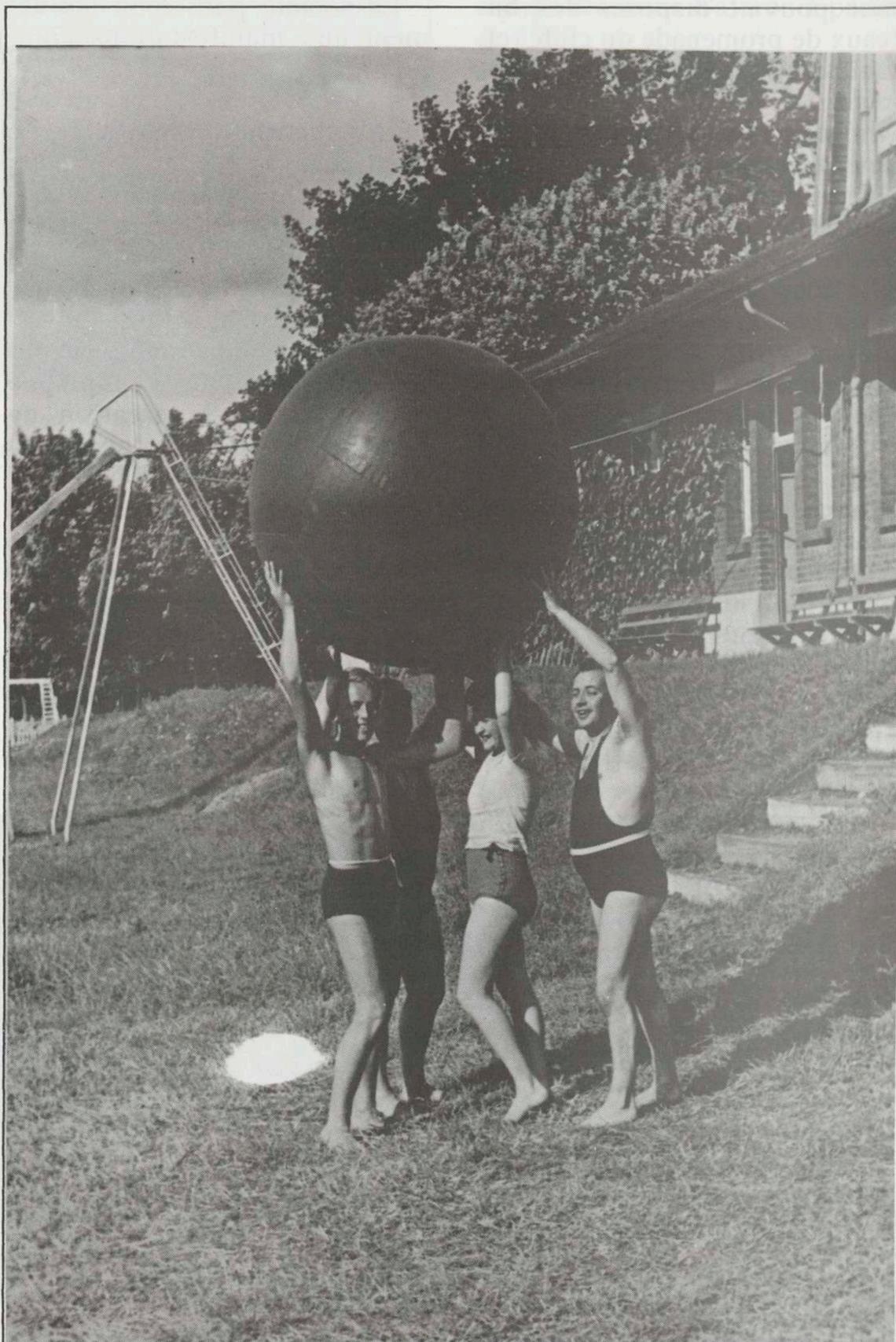


Stand du S.N.C. à l'expo "Sport et vacances" de l'Union commerciale, en 1935.

droit à la natation et à l'aviron, mais seulement en équipage. Cette dernière catégorie correspondait à celle de *membre actif* dans les clubs parisiens mais pour un montant supérieur (100 à 200 F) (cf. tableau 2) ; de plus, à Paris, pour ramer en solitaire, il fallait posséder son embarcation...

Cette cotisation, adaptée aux conditions socio-économiques d'une petite ville comme Compiègne, permit à de jeunes apprentis, à des employés et ouvriers de découvrir l'aviron. Ce prosélytisme fut récompensé : le nombre de "*S.N.cistes*" passa de 284 en 1926 à 551 en 1930 ! Si on y ajoute quelque 200 membres temporaires en été, on imagine l'affluence à l'heure de la baignade.

Cependant les statuts imposaient toujours l'admission par *cooptation*, comme dans les sociétés antérieures à la loi de 1901. C'était peut être un moyen de sélectionner les postulants, qui devaient trouver deux parrains sociétaires, s'engager par écrit à "*respecter le comité*", avant d'être élus à la majorité ! Ce type d'obligations restait monnaie courante dans les clubs d'aviron fondés au XIX^e siècle. Naturellement le Président R. Fournier-Sarlovèze présentait son ami député, le marquis de l'Aigle, les membres du comité parrainaient des banquiers ou négociants, les ouvriers faisaient entrer des ouvriers. Cependant les rameurs de course, quelque fût leur origine sociale, ayant besoin d'équipiers, devaient être les premiers à recruter des ouvriers. Il restait cependant, de par les cotisations, une hiérarchie entre les rameurs, les *actifs* conservant des droits supérieurs. En 1934, *Compiègne Spectacle*, N° 48, accusa le SNC d'être une "*trempe de riches*", immobilisant le petit canal pour quelques "*privilégiés*". Ceci ne manqua pas de faire de grosses vagues au comité, qui publia une réponse indignée dans son bulletin :



toboggan, "push ball" et jeux de plage à Compiègne en 1939



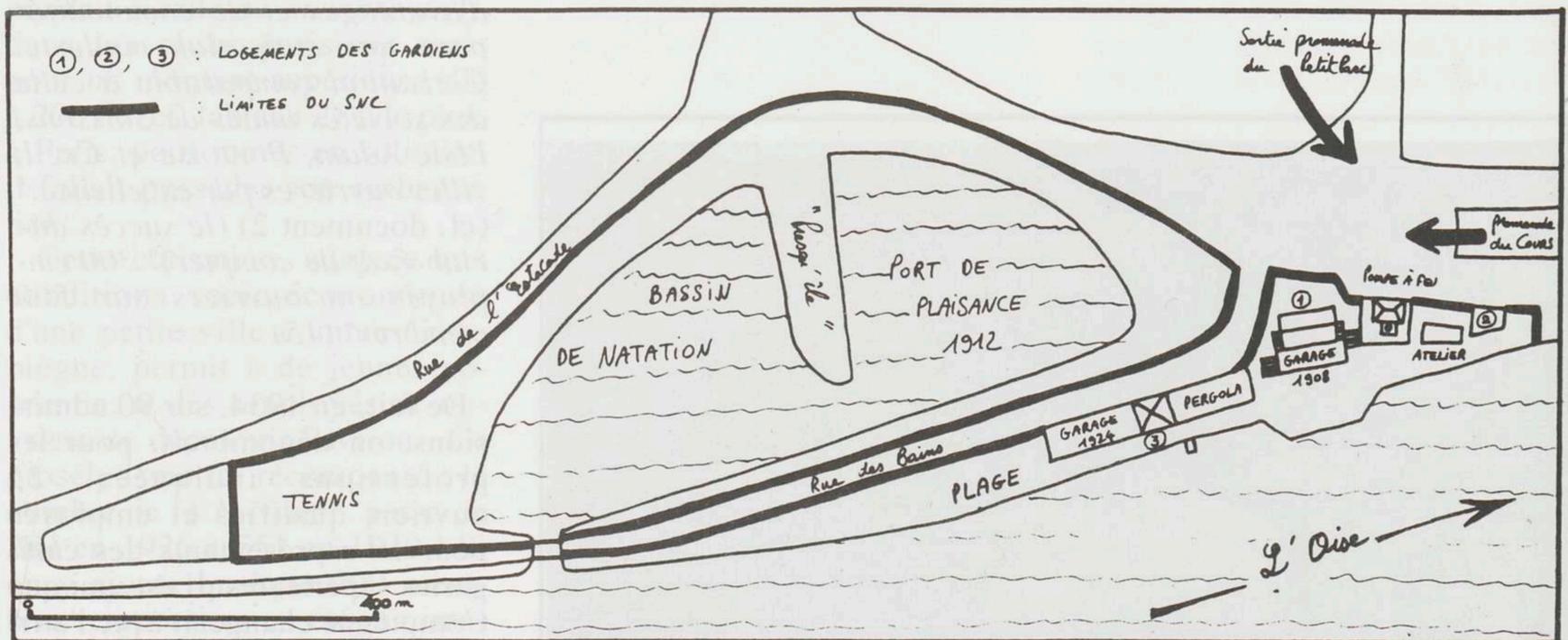
Foule et plongeon spectaculaire dans l'Oise, à l'occasion d'une fête nautique avec entrée payante, dans les années trente.

" ... de toutes les sociétés de France, le SNC est certainement l'une de celles qui offre le plus d'avantages et de commodités pour une cotisation modeste. Cotisation comparable à celle des sociétés amies de Soissons, l'Isle-Adam, Pontoise et Creil, villes ouvrières par excellence." (cf. document 2) (le succès du club était de compter) 300 employés ou ouvriers sur 500 membres" (15)

De fait, en 1934, sur 90 admissions, on dénombrait, pour les professions indiquées, 25 ouvriers qualifiés et employés pour 19 représentants des catégories supérieures. Il est vrai que Compiègne changeait avec l'arrivée des premières usines.

L'évolution du nombre d'*actifs* et *honoraires* entre 1924 et 1935, (document N° 4) est riche d'enseignements. La courbe des adhésions suit assez nettement la conjoncture : inflation de 1925-26, rétablissement financier avec Poincaré en 1928, 1930 : le pic des adhésions coïncide avec le sommet de la prospérité française ; à partir de 1931-32, on invoque, dans chaque assemblée générale, la *crise économique* pour expliquer la chute des adhésions. Le nombre d'*actifs* s'effondre en effet, mais celui des *honoraires* reprend après 1933 : beaucoup des premiers sont devenus honoraires. Mais la crise n'expliquait pas tout : de nouveaux sports *mécaniques* avaient pris le relais. Certaines catégories commençaient à désertir, tels les officiers qui, tout en envoyant leurs soldats faire de l'aviron, ne le pratiquaient plus eux-mêmes. Le gratin du club poursuivait ses mondanités, sans grand contact avec les jeunes qui s'entraînaient véritablement : la démocratisation avait ses limites.

Le SNC était bien un carrefour, où l'ouvrier et le bourgeois se croisaient en maillot de bain. Même si le décroisement social s'arrêtait là, l'aviron cessa d'être réservé à l'élite.

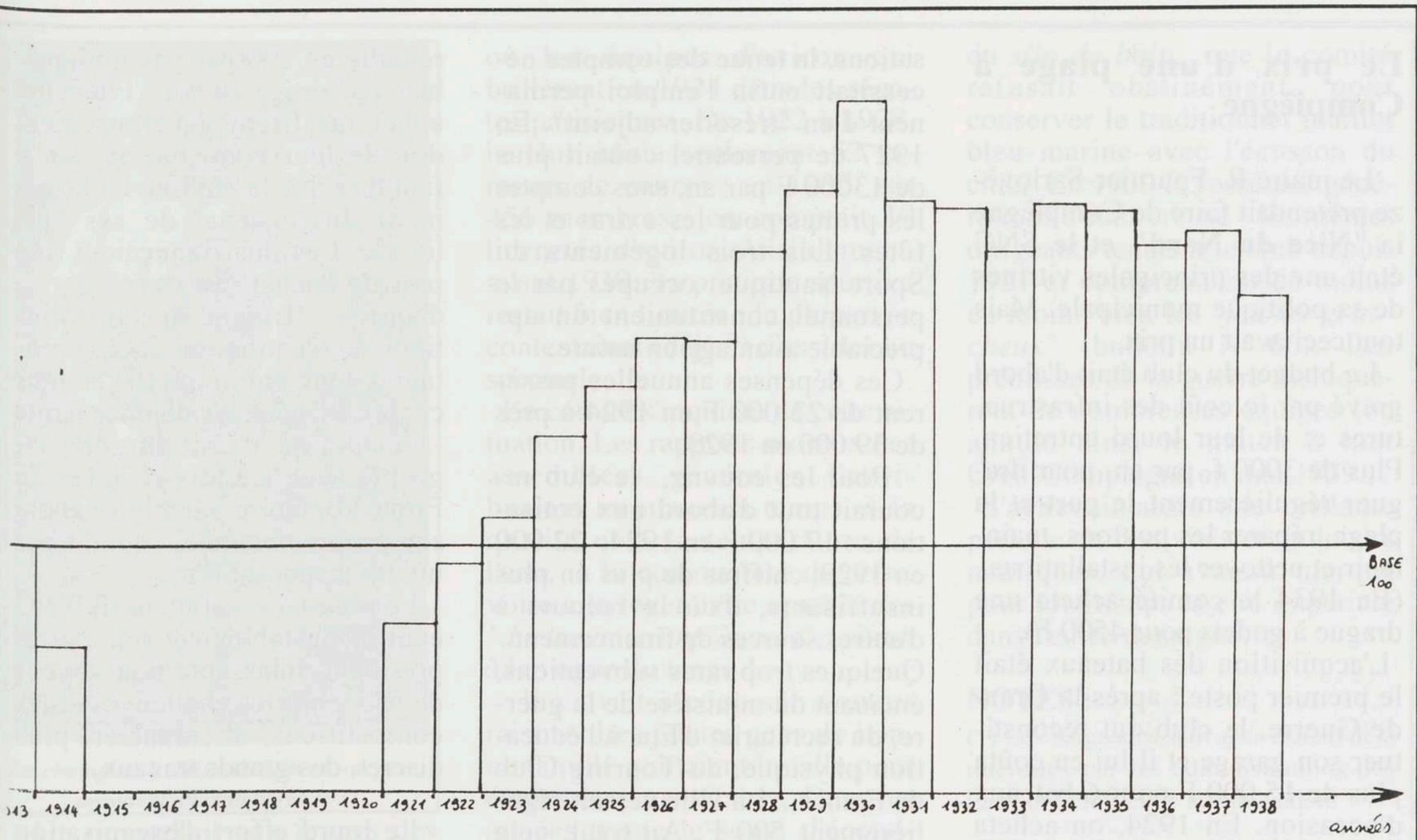


Evolution des installations du Sport Nautique (1908-1924)

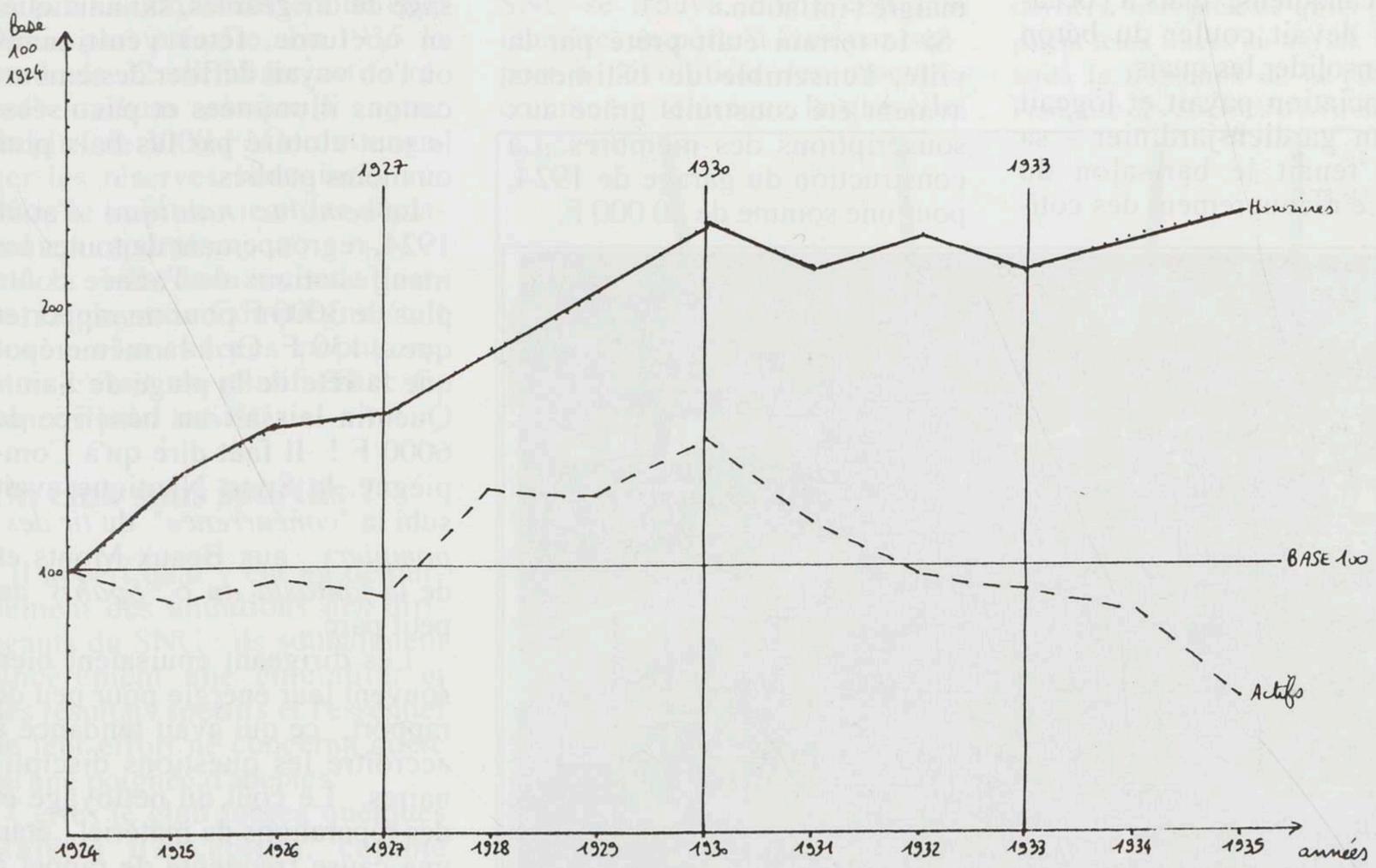
<u>en francs</u>	<u>1923 à 1929</u>	<u>1930 à 1938</u>	<u>Sociétés</u>	<u>Actifs</u>	<u>Honor.</u>	<u>Nb de so</u> <u>ciétaires</u>	<u>licenciés</u> <u>aviron</u>
ACTIFS + droits d'entrée	100 + 20	125 + 20	Soc. nautique SOISSONS	150 F	20 F	215	19
HONORAIRES	25 (avec nata- tion)	25 (+ 25 avec natation)	Soc. nautique PONTOISE	80 F	20 F	197	12
Suppl. natation enfants honor.	+ 10 (ap. 14 ans)	+ 25 (ap. 10 ans)	La Plage, L'ILE-ADAM	125 F	50 F	450	18
Suppl. bateau de promenade	+ 25	+ 40	Etoile Nauti- que CREIL	96 F	12 F	147	18
suppl. tennis	+ 20	+ 75 ACTIFS : + 20	Soc. Encourag. NOGENT	250 F	25 F	425	121
BARREURS avec natation	15	25	S.N. Marne JOINVILLE	300 F	25 F	603	59
MILITAIRES, SCOLAIRES (1924 à 1926)	50	néant	Racing-Club COURBE- VOIE	300 F	néant	425	60
EQUIPIERS	50 avec natation	60 avec natation					
Brevet rameur scolaire (36)	néant	GRATUIT (assurance : 3 F)					

(1) Evolution du tarif des cotisations de 1923 à 1938

(2) Cotisations et état d'autres sociétés en 1935



(3) Evolution du nombre de sociétaires au SNC de 1913 à 1938 (base 100 en 1913)



(4) Evolution du nombre de membres actifs et honoraires du SNC de 1924 à 1935 (base 100 en 1924)

Le prix d'une plage à Compiègne

Le maire R. Fournier-Sarlovèze prétendait faire de Compiègne la "Nice du Nord" et le SNC était une des principales vitrines de sa politique municipale. Mais tout ceci avait un prix.

Le budget du club était d'abord grevé par le coût des infrastructures et de leur lourd entretien. Plus de 3000 f. par an, pour draguer régulièrement le port et la plage, réparer les pontons, maintenir et nettoyer les installations. (En 1934 le comité acheta une drague à godets pour 4500 F).

L'acquisition des bateaux était le premier poste : après la Grande Guerre, le club dut reconstituer son garage et il lui en coûta plus de 15 000 F pour 6 bateaux d'occasion. En 1924, on acheta le premier canoë de course neuf pour 2700 F.

La réparation était confiée au gardien Roussel, un véritable homme orchestre employé par le SNC. Ebéniste, il construisait lui-même des périssoires et des canoës canadiens, mais à l'occasion, il devait couler du béton pour consolider les quais.

L'association payait et logeait aussi un gardien-jardinier - sa femme tenait le bar-salon du club-. Le recouvrement des coti-

sations, la tenue des comptes nécessitait enfin l'emploi permanent d'un "trésorier-adjoint". En 1927 ce personnel coûtait plus de 13000 F par an, sans compter les primes pour les extras et les fêtes. Les trois logements du Sport Nautique, occupés par le personnel constituaient un appréciable avantage en nature.

Ces dépenses annuelles passèrent de 22 000 F en 1924 à près de 39 000 en 1928.

Pour les couvrir, le club recourait tout d'abord aux cotisations : 17 000 F en 1924, 22 000 en 1928, chiffres de plus en plus insuffisants, d'où le recours à d'autres sources de financement. Quelques trop rares subventions, émanant du ministère de la guerre, du secrétariat d'Etat à l'éducation physique, du Touring Club de France... La ville versait régulièrement 500 F. Au total, cela représentait à peine 1000 F par an.

Cependant le club bénéficia de 50 000 F de dommages de guerre en obligations du Crédit National, somme qui permit d'équilibrer les budgets jusqu'en 1939, malgré l'inflation.

Si le terrain était prêté par la ville, l'ensemble de bâtiments avaient été construits grâce aux souscriptions des membres. La construction du garage de 1924, pour une somme de 20 000 F,

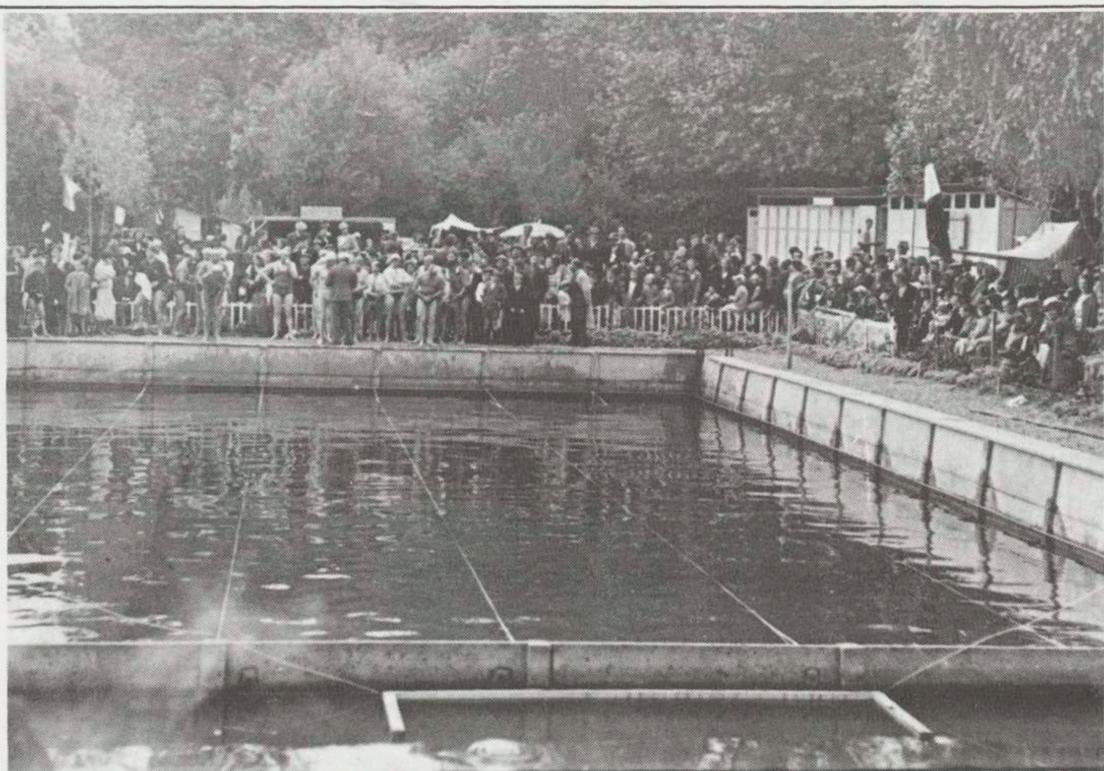
répartie en 200 parts remboursables par tirage au sort. Plusieurs adhérents firent généreusement don de leur contribution car il faut dire que le club vivait largement du mécénat de ses "piliers". Les uns finançaient une part de l'achat des *outriggers*, d'autres offraient des installations de natation, ou encore prêtaient leur camionnette et leur chauffeur pour les déplacements - solution qui n'était plus envisageable avec les lois sociales du Front Populaire : le club acheta son propre véhicule, conduit par un des responsables.

Le premier bienfaiteur du SNC était inconstamment son maire-président, inlassable pourvoyeur de prix pour les challenges et les compétitions, et financier, plus discret, des grands travaux.

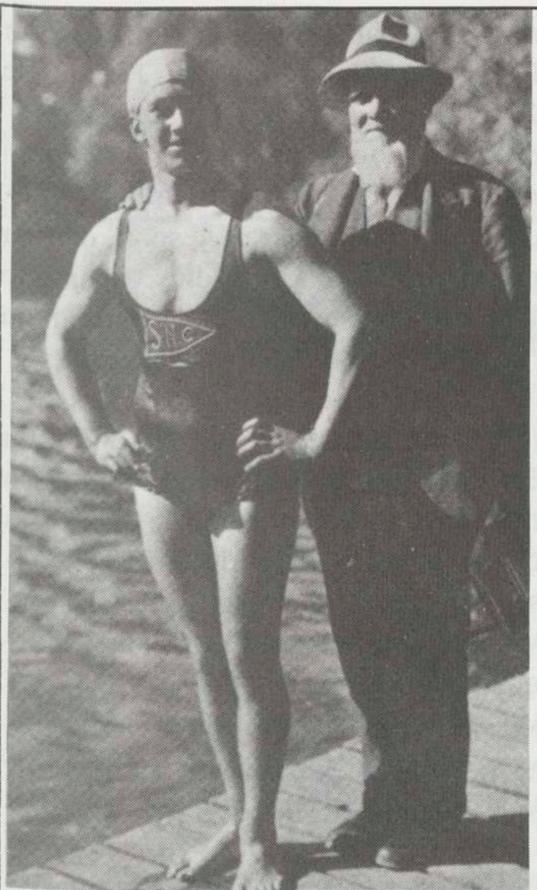
Le lourd effort d'organisation des **fêtes nautiques** répondait à un souci de rayonnement, mais aussi à des nécessités de recettes. Pour attirer un nombreux public *payant*, il fallait du spectaculaire, autour des épreuves sportives : plongeon, water-polo, passage de dirigeables, ski nautique, en nocturne, fêtes vénitiennes où l'on voyait défilier des embarcations illuminées et pavoisées, le tout clôturé par les bals plus ou moins publics.

La *semaine nautique* d'août 1924, regroupement de toutes les manifestations de l'année coûta plus de 3000 F pour ne rapporter que... 130 F. Or à la même époque la fête de la plage de Saint-Quentin laissait un bénéfice de 6000 F ! Il faut dire qu'à Compiègne, le Sport Nautique avait subi la "concurrence" du *tir des pompiers* aux Beaux-Monts et de la *fantasia du 6° Spahis* au petit parc...

Les dirigeants épuisaient bien souvent leur énergie pour peu de rapport, ce qui avait tendance à accroître les questions disciplinaires. Le coût du nettoyage et des réparations de matériel, était une cause fréquente de rappel à l'ordre, voire d'exclusion.



Le bassin de natation au port de plaisance dans les années trente



Le champion L. DUSANTER et son père, président du club après 1931

On reprochait aux jeunes des pagaies brisées dans des combats navals de périssaires, des bals sauvages dans les vestiaires, des bains nocturnes dans le port, des "caleçons et des chandails trainant dans les vestiaires"...

Avec la crise des années trente, la situation financière du club devint plus précaire. En 1935, la perte de 32 membres actifs représentait un manque à gagner de plus de 3000 F. On dut engager les réserves bancaires, réduire le train de vie et les déplacements sportifs.

A la veille de la seconde guerre, la plage de Compiègne était devenue un succès populaire, mais c'était un relatif échec financier pour le SNC.

Un club sans sportifs ?

Il appert qu'il y eut un détournement des ambitions des dirigeants du SNC : ils souhaitaient sincèrement une émulation et des résultats sportifs et l'essentiel de leur effort ne concerna guère qu'une poignée d'adeptes.

Certes le club forgea quelques athlètes d'exception, comme Louis Dusanter, qui domina la natation dans les années vingt,

ou les équipes d'aviron qui brillèrent en 1924 dans les régates parisiennes. De 1922 à 1928, le club initia seulement 52 rameurs de course ; en 1935, sur 456 membres, on comptait 19 licenciés d'aviron. Visiblement, avant 1939, la pratique sportive restait bien limitée : la plupart se contentaient (déjà ?) d'assister au spectacle.

Le comité s'inquiéta de cette situation. Les rapports moraux des assemblées générales l'attribuaient au mauvais temps, à la qualité et à la température de l'eau, à la conjoncture de crise, voire à la légendaire apathie des "dormeurs compiégnais", sinon à la vogue du tango !

Il y avait à coup sûr d'autres raisons. Les jeunes gens de bonne famille quittaient la ville pour études ou pour affaires. Dans les années trente le souci d'économie immobilisa souvent les bateaux au club. La saison sportive, étirée du mois de mai aux championnats d'août, était de moins en moins adaptée aux nouveaux congés d'été, qui ouvraient d'autres horizons. Le SNC se trouva, d'une certaine manière, en porte à faux par rapport à l'évolution des mœurs, comme en témoigne la querelle

du *slip de bain*, que le comité refusait obstinément, pour conserver le traditionnel maillot bleu marine avec l'écusson du club. En 1939 le fossé des générations s'était creusé - les mêmes dirigeants tenaient le club depuis 1921 et comprenaient de moins en moins bien les "jeunes grincheux" (bulletin N° 66). Les prémisses de la guerre disloquèrent de nombreuses équipes (on annula ainsi le match à huit Creil-Compiègne en mai 1939.)

S'achevait alors une brillante période de festivités et de loisirs nautiques, qui avaient marqué pour longtemps la cité impériale dans l'entre-deux guerres.

NOTES :

(1) Les baignades sauvages étaient déjà interdites par les administrations des Eaux et Forêts et de la Navigation.

(2) cf. *Annuaire des sociétés d'aviron*, FFSA, Paris, 1899.

(3) A l'origine, l'amateurisme en aviron refusait, suivant l'exemple anglais, l'accès des sociétés aux professionnels de l'eau, comme les bateliers, ou aux ouvriers, sous prétexte qu'ils développaient leurs forces au travail. Ceci retarda la formation de la Fédération Française des Sociétés d'Avion.



Le quatre débutants 1934 (Vervelle, Guyard, Feret, Telliez, Trouillet)

(4) On parlait à l'époque de *vie sur l'eau* pour ceux qui pratiquaient toutes les formes de navigation.

(5) Même si *La garçonne*, roman de V. Marguerite scandalisait, "*les femmes (abandonnaient) le corset... grâce aux modes nouvelles ... pour pratiquer l'aviron de promenade dans un geste gracieux et harmonieux*" (in *Rowing et canotage* de R. de Hond et P. Boucher, Amiens, 1921, p. 9)

(6) La périssoire était une sorte de kayak à fond plat, propulsé à l'aide d'une pagaie double ; la yole, une embarcation de promenade légère et effilée, alors que le canot était stable et solide. Les canoës canadiens en acajou, en alu ou entoilés, pouvaient recevoir, en plus de leurs pagaies, une petite voile, à l'instar des canoës français, mus par des avirons.

(7) cf. F. DELAIVE, *Canotage et canotiers de la Seine*, bulletin N° 27 du musée de la batellerie, Conflans-Sainte-Honorine, 1991.

(8) Le Touring Club de France publia une série de guides de rivière et des

cartes des cours d'eau, précisant les sites remarquables et la liste des sociétés affiliées.

(9) En 1882, les deux grands clubs parisiens, la Société Nautique de la Marne et le Rowing Club avaient créé un match à 8 (qui se court toujours) afin de faire mieux connaître le *rowing* dans la capitale.

(10) Les premiers clubs d'aviron exclusivement féminins, de création assez tardive, furent le Fémina Sport (1911), Académia (1915) et La Ruche Sportive à Joinville le Pont (1920).

(11) Article 2 : les buts du SNC, en mars 1938, étaient de "*développer le goût des sports et en particulier de l'aviron, de la natation et du tennis.*"

(12) cf. P. ARNAUD, *L'Ecolier, le Gymnaste, le Militaire*, Privat, Toulouse, 1990.

(13) cf. F. CALLAIS, in *Histoire de Compiègne*, Dunkerque, 1989, p. 230 et suivantes.

(14) Dans le bulletin N° 10, le comité

rapportait la conférence du docteur Beigey, médecin-chef de l'école de Joinville, qui plaçait "*le rowing au premier rang des exercices qu'il faut pratiquer*". Depuis la fin du XIX° siècle, tous les articles sur le sport, dans la presse ou les encyclopédies, comme le Larousse, présentaient l'aviron comme "*le plus complet de tous les sports*".

(15) Cette attaque visant le comité du SNC est très probablement à mettre en relation avec la campagne de presse des élections municipales de 1935 ; elle visait plus particulièrement Gabriel Trouvé, que l'on accusait, non sans fondement d'ailleurs, d'être "*l'éminence grise*" du maire sortant R. Fournier-Sarlovèze. (cf. F. CALLAIS, *Histoire de Compiègne*, op. cité, à la note 13).

N.B. : En 1936, un homme d'équipe de la Cie du Nord touchait un salaire mensuel de base de 600 F. Une famille du SNC, avec deux enfants de plus de 14 ans, et qui ne pratiquait que la natation, payait une cotisation *honoraire* de 25 F et 4 suppléments-natation de 25 F, soit 125 F par an. Un membre actif souhaitant pratiquer le tennis payait, quant à lui, 145 F. (cf. document 1)



"Compiègne-plage" en 1939